

IRAN : VAGUE D'ARRESTATIONS MASSIVES ET CONDAMNATIONS À MORT DE FEMMES

AVRIL
2026

WNCRI
Women
committee



La Commission des Femmes
Conseil national de la Résistance iranienne

 wncri.org/fr

 [@CNRIfemmes](https://twitter.com/CNRIfemmes)

 [@CNRIfemmes](https://facebook.com/CNRIfemmes)

Iran : vague d'arrestations massives et condamnations à mort de femmes

Le mois d'avril a été marqué par une déferlante d'arrestations massives et une répression ciblée contre les femmes iraniennes, signalant une escalade stratégique du contrôle au cœur de la crise actuelle. Cette période a été jalonnée [d'interpellations](#) de grande ampleur, de verdicts judiciaires implacables et d'un harcèlement croissant des familles de prisonniers politiques et des victimes du soulèvement de 2026. Ce rapport met en lumière la détresse de ces femmes, alors que l'aggravation des crises politiques et le black-out informationnel continuent de dissimuler l'ampleur réelle de ces violations des droits humains.

Le régime iranien a, une fois de plus, exploité le climat de tension et la crise de guerre qu'il impose à la population pour intensifier la répression interne. Tandis que l'attention du public était partiellement détournée par les développements régionaux et le conflit, les appareils de sécurité ont systématiquement étendu la portée de leur contrôle et de leurs opérations de nettoyage.

Des informations de terrain indiquent qu'une vague d'arrestations quotidiennes a été lancée, visant les femmes et les jeunes filles. Ces détentions sont souvent effectuées sous couvert de chefs d'accusation de sécurité vagues et en l'absence de tout processus judiciaire transparent. Dans de nombreux cas, ces femmes et jeunes filles sont appréhendées aux côtés de leur conjoint ou d'autres membres de leur famille.

Ces arrestations massives sont considérées comme faisant partie d'une politique délibérée visant à instaurer la peur et l'effroi, conçue pour prévenir l'émergence de tout nouveau soulèvement.

Le 19 avril 2026, Ahmadreza Radan, le commandant en chef des Forces de sécurité intérieure (FSI), a annoncé l'arrestation de 1 800 personnes lors d'un entretien télévisé. Sur ce nombre, 700 d'entre elles ont été interpellées en raison de leurs activités sur les réseaux sociaux (Agence de presse Fars, 19 avril 2026). Bien qu'il n'ait pas précisé le calendrier exact de ces arrestations, il est fortement suspecté qu'elles aient eu lieu depuis le début de la guerre ou au lendemain du soulèvement de [janvier 2026](#).

Simultanément, la présence massive des forces de sécurité dans les villes et l'escalade d'un environnement répressif et militarisé ont directement impacté la vie quotidienne des citoyens, y compris des femmes. La surveillance des rues, les pressions directes et les restrictions croissantes ont fait de la présence dans l'espace public un défi périlleux.

L'appareil judiciaire du régime procède souvent à ces arrestations sous des chefs d'accusation tels que « collaboration avec l'ennemi », « Moharebeh » (guerre contre Dieu, une charge passible de la peine de mort) ou « propagande contre l'État », tous justifiés sous le prétexte de la « sécurité nationale ». En raison des coupures généralisées d'Internet et du contrôle étroit du flux d'information, les chiffres précis de ces arrestations massives demeurent indisponibles ; néanmoins, les estimations indiquent la détention et l'emprisonnement d'un nombre considérable de femmes et de jeunes filles.

À cet égard, Mohammad Bagher Ghalibaf, le président du Parlement du régime, s'est adressé aux forces de l'ordre en insistant : « N'abandonnez pas le détroit des rues » (Agence de presse Tasnim, 30 mars 2026). Par ailleurs, des médias proches des agences de sécurité ont souligné l'importance d'une présence continue des forces dans la rue pour contrôler et réprimer les protestations.

Ces faits interviennent alors que le Conseil national de la résistance iranienne (CNRI) a publié un communiqué annonçant que plus de 50 000 personnes ont été [arrêtées](#) lors des manifestations nationales entre le 28 décembre 2025 et le 14 janvier 2026. Parmi elles figure un nombre important de femmes, de jeunes et d'étudiants, dont beaucoup sont victimes de disparitions forcées. Actuellement, ils sont soumis à la torture et font face à des procès inéquitables ainsi qu'à des condamnations à mort. À ce jour, neuf manifestants détenus lors du soulèvement de janvier ont été exécutés.

Précédemment, Massoumeh Ebtekar, ancienne responsable de la Direction des affaires féminines et familiales, notait dans une tribune que 77 % des personnes détenues lors des manifestations nationales de janvier 2026 ont moins de 30 ans, dont 17 % de lycéens et 6 % d'étudiants (Journal Etemad, 15 avril 2026).

L'exécution comme outil d'intimidation : des femmes condamnées à mort

La peine capitale continue d'être brandie comme l'un des principaux outils du régime pour instaurer la terreur et entraver l'expansion des protestations sociales. Entre le 19 mars et le 25 avril 2026, huit prisonniers politiques, membres de l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI), principale opposition au régime, ainsi que neuf jeunes manifestants détenus lors du soulèvement de janvier, ont été exécutés.

Au cœur de cette répression, des dizaines de manifestantes ont été soit condamnées à mort, soit font l'objet de chefs d'accusation passibles de la peine capitale. [Bita Hemmati](#), manifestante du soulèvement de janvier 2026, a été condamnée à mort fin avril après des mois d'interrogatoire et d'intenses pressions. De plus, la justice a confisqué les biens de Mme Hemmati et de son époux, qui fait face à des accusations similaires.



Bita Hemmati

[Maryam Hodavand](#), mère de deux enfants âgée de 45 ans, est une autre détenue du soulèvement national de janvier 2026. Actuellement incarcérée à la prison d'Evin, elle a été condamnée à mort. En outre, une autre manifestante, dont l'identité n'a pas encore été vérifiée, a également reçu une sentence de mort.

Par ailleurs, [Mahboubeh Shabani, 33 ans, originaire de Machhad](#), est détenue à la prison de Vakilabad sous l'accusation de « Moharebeh ». Ce chef d'accusation, qui peut mener à la peine capitale, a été retenu contre elle en lien avec ses efforts pour transporter des manifestants blessés vers des centres médicaux lors du soulèvement de janvier.



Mahboubeh Shabani

Fatemeh Abbasi, une femme de 34 ans et mère d'une jeune fille de 13 ans, arrêtée avec son père lors des manifestations nationales de janvier, a récemment été transférée au quartier des femmes de la prison d'Evin après avoir subi des semaines de torture et d'interrogatoires visant à extorquer des aveux forcés. Fatemeh a été condamnée à 25 ans de prison, tandis que son père a reçu une condamnation à mort.

3

Pressions sur les familles : les femmes survivantes de prisonniers politiques exécutés

Les familles des personnes exécutées ou tuées lors du soulèvement de janvier 2026 ne sont nullement épargnées par le harcèlement systémique du régime.

Ces familles cherchent uniquement à organiser des services funéraires ; pourtant, non seulement les corps de leurs proches sont retenus et leurs lieux de sépulture gardés secrets, mais les familles elles-mêmes font face à des menaces d'arrestation. Elles sont privées par la force de leur droit de tenir des cérémonies de deuil et des commémorations.

Ces actions reflètent un effort systématique pour empêcher l'émergence de toute forme de solidarité sociale ou de mouvement pour la justice autour des victimes. Une telle conduite viole non seulement les droits fondamentaux de ces familles, mais impose également un lourd tribut émotionnel et psychologique aux femmes survivantes, et particulièrement aux mères.



La résidence de la famille de Pouya Ghobadi

Par exemple, le 2 avril 2026, un groupe de personnes s'est rassemblé dans la ville de Sonqor devant la résidence de la famille de Pouya Ghobadi pour témoigner son soutien. Ce rassemblement a eu lieu malgré un déploiement massif des forces de sécurité dans les rues et ruelles menant à la maison. Pouya Ghobadi, prisonnier politique et membre de l'OMPI, avait été exécuté à la prison de Ghezel Hessar quelques jours plus tôt, le 31 mars.

Les participants à ce rassemblement ont exprimé leur solidarité avec la famille de Pouya, et particulièrement avec la mère de ce combattant de la liberté exécuté. Ils ont honoré la mémoire du prisonnier politique, qui avait été un membre actif de la campagne « [Non aux exécutions du mardi](#) ». Cependant, les agents de sécurité ont forcé la famille à retirer le portrait du martyr de son mur et ont violemment dispersé la foule. Malgré la répression, un groupe de mères qui étaient entrées dans la maison ont scandé des slogans de protestation à leur départ.

Où se trouve l'ennemi principal ?

La série de mesures prises par le régime clérical en plein conflit, allant de l'imposition de peines de prison aux détenus de l'OMPI et du soulèvement à l'intensification de la répression, en passant par l'insistance à « ne pas abandonner le détroit des rues » et l'accélération du prononcé et de l'exécution des sentences de mort, pointent toutes vers une réalité : la profonde terreur de la dictature religieuse face à une poussée imminente des protestations sociales. Cela révèle un régime terrifié par un soulèvement bien plus vaste que celui de janvier 2026.

Le régime clérical, qui affiche une posture de bravade et d'intimidation contre ses adversaires étrangers, révèle la véritable adresse de son ennemi principal à travers l'exécution de la jeunesse la plus noble et la plus désintéressée d'Iran. Ces actions démasquent une dictature qui identifie sa plus grande menace non pas à l'étranger, mais dans le courage de son propre peuple.

La véritable adresse de « l'ennemi principal » est le peuple iranien et sa résistance organisée. Il se trouve au sein de chaque foyer iranien qui abrite ses enfants courageux et épris de liberté. C'est précisément pour cela que le régime est paralysé par la peur de la rue. Même dans des conditions de guerre et de bombardements, il a été contraint de déployer ses agents et leurs familles dans les rues dans une tentative désespérée de maintenir le contrôle.

Aujourd'hui plus que jamais, il incombe à l'opinion publique mondiale et à la communauté internationale de reconnaître la résistance organisée du peuple iranien. Elles doivent soutenir le droit du peuple iranien et de sa résistance, y compris le combat des Unités de résistance et de la jeunesse insurgée, à renverser le régime. Le temps est venu pour le monde de se tenir fermement aux côtés du peuple d'Iran.

4